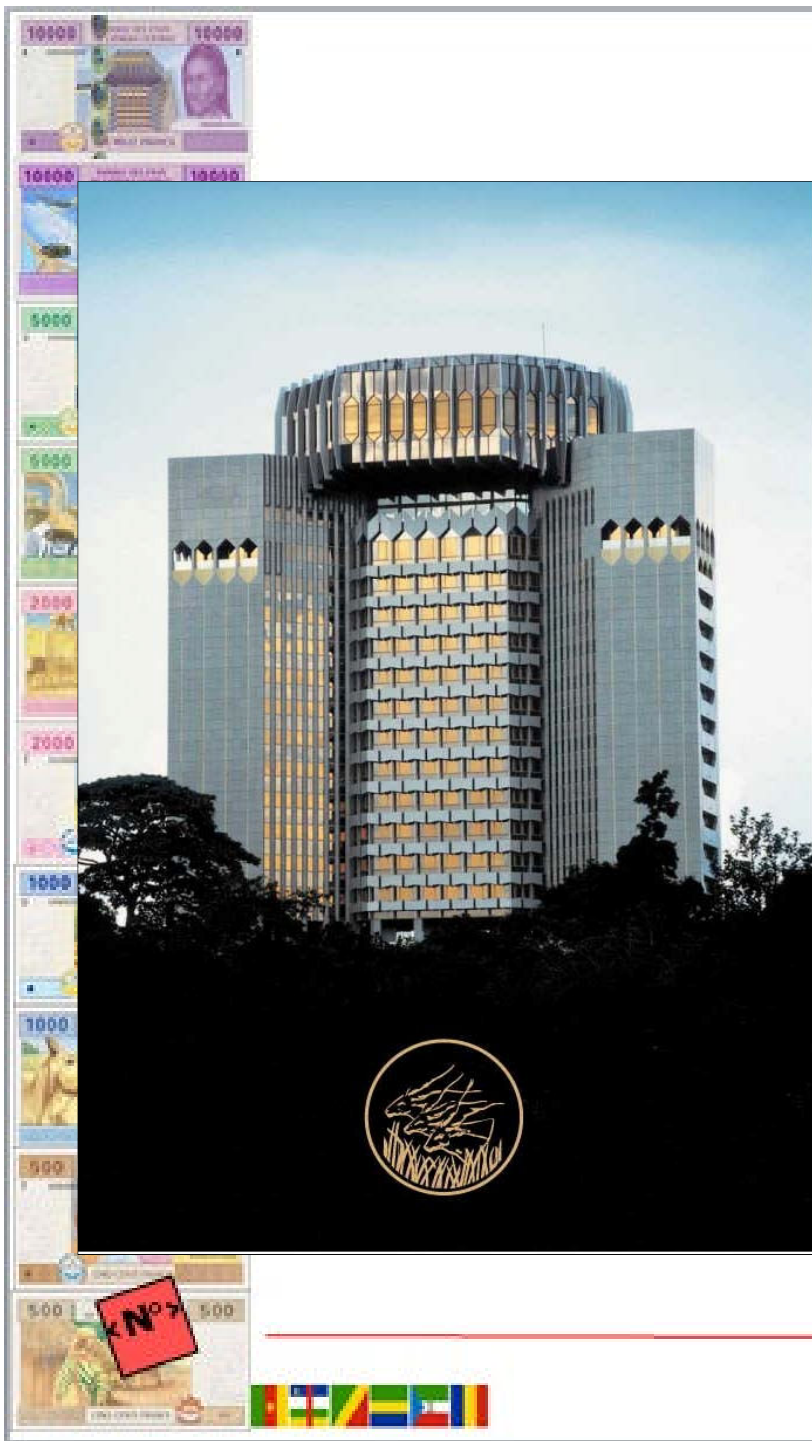


Séminaire Continental de l'Association des Banques Centrales Africaines

(Nairobi, du 13 au 15 mai 2015)

Cadres de politique monétaire dans un
contexte de mutation du paysage financier :
Cas de la BEAC



PLAN DE LA COMMUNICATION

- Introduction
- Le Contexte Général de la CEMAC
- La CEMAC face aux nouvelles mutations du paysage financier
 - Au niveau international : leçons des crises financières
 - Au niveau sous-régional : mutations du système financier
- Perspectives sur la politique monétaire de la BEAC
 - Politique monétaire de la BEAC et principaux défis
 - Développement des outils de marché
 - Développement du cadre macroprudentiel
- Conclusion

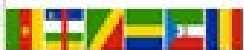


INTRODUCTION

- La politique monétaire actuelle est le fruit des réformes entamées au cours des années 1990 suite à la crise économique et financière.
- **Avant cette réforme** : une politique monétaire axée sur le développement et faisant appel à des instruments directs en vue de promouvoir l'investissement

Mais

- Des résultats mitigés en matière de développement
- Une dégradation de la situation économique qui a révélé les faiblesses de cette politique monétaire et les vulnérabilités du système financier



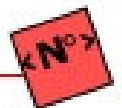
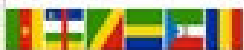
INTRODUCTION

- A la suite de cette crise, des réformes monétaires ont été initiées. Elles se sont traduites par :
 - l'inscription dans les statuts de la Banque Centrale de l'objectif de stabilité monétaire ;
 - l'adoption de l'exercice de programmation monétaire comme outil de cadrage macroéconomique et de fixation des objectifs monétaires et de crédit;
 - l'adoption de nouveaux instruments (taux d'intérêt, réserves obligatoires...)
 - Le recours aux mécanismes de marché avec l'instauration en 1994 du marché monétaire sous régional.
 - La mise en place d'une structure indépendante de régulation et de supervision du système bancaire



INTRODUCTION

- Mais depuis 1990, le contexte a évolué:
 - Développement progressif des marchés des capitaux
 - Apparition de nouveaux instruments financiers
 - Une situation macroéconomique plus stable mais des défis en matière de développement économique et de réduction de la pauvreté
 - Extension des missions des Banques centrales avec la prise en compte de la stabilité financière
- **Face à ce contexte, nécessité pour la BEAC de revoir son dispositif de politique monétaire**



I CONTEXTE GENERAL DE LA CEMAC : contexte économique

Zone monétaire très dépendante des matières premières, notamment le pétrole

Le secteur pétrolier représente :

- Près de 70 % des exportations de la zone CEMAC
- Plus de 65 % des recettes budgétaires
- Environ 40 % du PIB de la CEMAC

→ La CEMAC est vulnérable à la conjoncture internationale

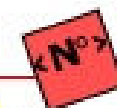


I CONTEXTE GENERAL DE LA CEMAC : contexte économique

Evolution économique et perspectives

	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Taux de croissance réelle (%)	4,8	4,1	6,0	1,6	4,4	4,2
Solde courant en pourcentage du PIB	-6,0	0,2	-0,4	-5,8	-10,0	-20,0
Réserves en mois d'importation	6,9	8,1	7,6	7,6	6,7	5,6
Solde global, base engagement, hors dons en % du PIB	1,4	2,4	-1,3	-1,8	-0,7	-6,3
M2/PIB	18,8	19,5	21,0	22,6	23,4	/

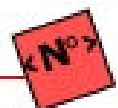
■ Source : BEAC



I Contexte général de la CEMAC : Contexte monétaire

Le contexte monétaire est régi par les mécanismes de la zone franc qui reposent sur quatre grands principes :

- une *monnaie commune*, le F CFA, dotée d'une parité fixe avec l'euro, établies à 655,957 F CFA pour 1 euro depuis le 1^{er} janvier 1999 ;
- une *convertibilité illimitée* du FCFA en euro garantie par le Trésor Français ;
- la *libre circulation des capitaux* entre les pays de la Zone franc ;
- la *mise en commun des réserves de change* entre pays membres de la CEMAC.

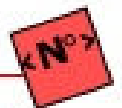


I) Contexte général de la CEMAC : structure du système financier

Structure du système financier au 31/12/2014

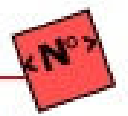
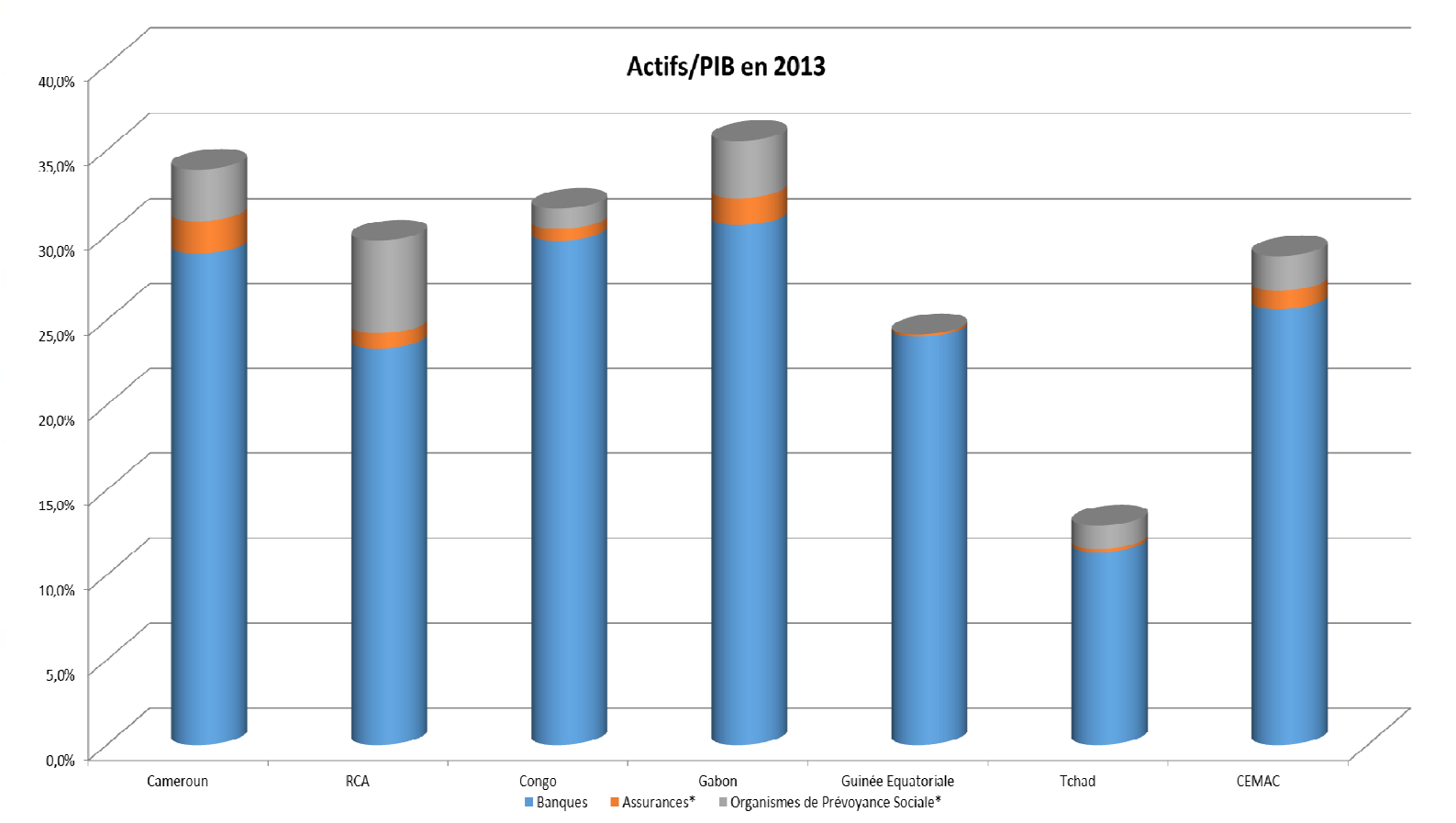
	Banques	Etablissements financiers	Assurances	Organismes de Prévoyance Sociale
Cameroun	13	5	24	1
RCA	4	0	3	1
Congo	10	0	7	1
Gabon	10	2	9	2
Guinée Equatoriale	5	0	3	1
Tchad	8	0	3	1
CEMAC	50	7	49	7

En plus, la CEMAC compte une bourse sous régionale, une bourse nationale et un marché des titres publics émis par adjudication, sous l'égide de la banque centrale



I) Contexte général de la CEMAC : structure du système financier

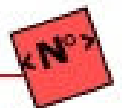
- Un système financier dominé par le secteur bancaire



I) Contexte général de la CEMAC : structure du système financier

Un système financier confronté à de nombreux défis

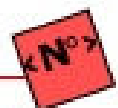
- Un des plus faibles taux de bancarisation : 8% (2013)
- Une surliquidité abondante
- Des ratios de liquidité supérieurs à 100 % : (158,6 % en 2014)
- Mais un volume de prêts faible :
 - ratio prêts /dépôts autour de 76 % en 2014
 - Ratio crédits/PIB de 15 % en 2014



II. LA CEMAC FACE AUX NOUVELLES MUTATIONS DU SYSTÈME FINANCIER

- Au niveau international : crise financière de 2007 - 2008 et crise de la dette souveraine:
- Impact sur la CEMAC:
 - Système financier peu touché car peu développé et peu intégré aux marchés des capitaux internationaux
 - Economie réelle résiliente, mais affectée via le commerce international et dans une moindre mesure par la baisse des flux des capitaux publics.

→ l'expérience des autres pays et le souvenir de la crise des années 1990 ont convaincu la CEMAC de l'importance des questions de stabilité financière



II. LA CEMAC FACE AUX NOUVELLES MUTATIONS DU SYSTÈME FINANCIER

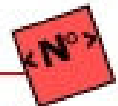
- Leçons des deux crises financières:
 - Politique monétaire nécessaire mais pas suffisante pour garantir la stabilité financière, mais rôle crucial des Banques centrales au sein du système financier
 - Nécessité de développer une approche Macroprudentielle
 - Renforcement de la supervision microprudentielle
 - Importance d'un suivi attentif de la gestion des finances publiques



II. LA CEMAC FACE AUX MUTATIONS DU SYSTÈME FINANCIER

■ Au niveau sous-régional

- Emergence et développement de la microfinance dans les pays de la CEMAC ;
- Développement progressif depuis le début de la décennie 2000, des marchés financiers (Bourse régionale des valeurs mobilière et Bourse nationale des valeurs mobilières);
- Modernisation des système et moyens de paiement ;
- Développement de la monétique et de la monnaie électronique ;
- Emergence des groupes bancaires et des institutions financières spécialisées ;
- Abandon progressif du financement monétaire des déficits publics par la Banque centrale ;
- Institution depuis novembre 2011, du marché régional des titres publics émis par adjudication sous l'égide de la BEAC ;
- Institution très récemment (mars 2015), du marché régional des titres de créances négociables (TCN), d'une part, et du marché régional de la pension-livrée interbancaire (marché du repo), d'autre part.



III. Perspectives sur la politique monétaire de la BEAC

- Dans sa volonté de contribuer significativement à la modernisation de l'environnement économique et financier de la CEMAC, la BEAC a initié depuis octobre 2009 la réforme de sa politique monétaire dont l'objectif principal est la stabilité monétaire.
- Ce vaste chantier qui constitue une deuxième génération des réformes monétaires en zone CEMAC, après celles des années 1990, porte sur les cadres :
 - Institutionnel ;
 - Stratégique ;
 - Analytique ;
 - opérationnel.



Politique monétaire de la BEAC et principaux défis

Au plan institutionnel et de la communication

- Mise en place d'un Comité de Politique Monétaire (CPM) en 2008 ;
- Renforcement du processus des décisions de politique monétaire, avec l'institution d'un Comité technique de politique monétaire, comme structure interne à la BEAC, sous la présidence du Gouverneur ;
- Conception et publication du Rapport de politique monétaire ;
- Elaboration et publication du document relatif à la politique monétaire de la BEAC ;
- Systématisation des conférences de presse du Gouverneur à l'issue de chaque session du CPM

■ Au plan stratégique :

- Travaux de recherche en cours, notamment pour :
 - revisiter la base théorique de la politique monétaire ;
 - identifier les canaux de transmission de la politique monétaire ;
 - évaluer la pertinence des niveaux de l'objectif de stabilité monétaire aux plans externe et interne :
 - taux de couverture extérieure de la monnaie de 20% ;
 - taux d'inflation cible de 3%, suivant le mécanisme sous-régional de surveillance multilatérale des politiques économiques.



Politique monétaire de la BEAC et principaux défis

■ Au plan analytique :

- L'élaboration et publication des indicateurs de suivi et d'analyse du cadre macroéconomique ;
- L'élaboration du dispositif pour des enquêtes auprès des agents économiques financiers d'une part, et des agents économiques non financiers, d'autre part ;
- La mise en place d'une part, des modèles de prévision de l'inflation et, d'autre part, des modèles de simulation des effets des mesures de politique monétaire.

Au plan opérationnel

- La mise sur pied d'un nouveau dispositif de gestion de la liquidité du système bancaire, basée sur la prévision hebdomadaire des facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB) pour une conduite plus efficace de la politique monétaire, dans un contexte de développement des marchés de capitaux ;
- La rationalisation des instruments indirects de politique monétaire et amélioration du dispositif des réserves obligatoires
- L'amélioration du dispositif juridique et opérationnel de gestion du collatéral et élargissement de la gamme des actifs admis comme collatéral des opérations de politique monétaire aux nouveaux instruments financiers (BTA, OTA, Emprunt obligataires d'Etat émis par syndication, TCN, etc.), dans un contexte de développement des marchés financiers.



Développement des outils de marché

- Pour améliorer la transmission des impulsions monétaires aux sphères financière et réelle, la BEAC fait sans cesse la promotion des marchés de capitaux.
- Par ailleurs, elle encourage l'émergence des institutions financières spécialisées et donc l'innovation financière.
- Ceci, à travers de nombreux projets en cours où ayant abouti à :
 - un meilleur encadrement du secteur de la microfinance ;
 - l'institution d'une bourse régionale : la Bourse des Valeurs Mobilière d'Afrique Centrale (BVMAC);
 - la promotion des moyens modernes de paiement ;
 - l'émergence des groupes bancaires et des institutions financières spécialisées ;
 - l'institution depuis novembre 2011, du marché régional des titres publics émis par adjudication sous l'égide de la BEAC ;
 - l'institution très récemment (mars 2015), du marché régional des titres de créances négociables (TCN), d'une part, et du marché régional de la pension-livrée interbancaire (marché du repo), d'autre part.



Développement de la politique macroprudentielle

Au plan institutionnel

- Inscription dans les statuts de la Banque Centrale de la promotion de la stabilité financière en 2010
- Mise en place en 2012 d'un Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC)
- Entrée en activité depuis 2014 du CSF-AC

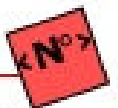
■ Au plan analytique:

- Définition des premiers indicateurs de stabilité financière
- Premières analyse sur les Vulnérabilités du système financier.

■ Au plan opérationnel :

- Plan d'actions pour définir les interventions du CSF-AC

→ La mise en place du cadre macroprudentiel doit tenir compte des interactions avec la politique monétaire



CONCLUSION

- Dans un contexte en perpétuelle mutation, la BEAC demeure confrontée à de nombreux défis, tels que :
 - garantir la stabilité monétaire ;
 - Promouvoir la stabilité financière ;
 - accompagner un développement sain et durable des économies de la CEMAC.
- Mais pour accomplir efficacement toutes ces missions, il y a la nécessité de développer le système financier. Pour cela, il conviendrait de continuer à :
 - promouvoir le développement des marchés de capitaux;
 - encourager l'émergence des institutions financières spécialisées ;
 - accompagner le développement du secteur de la microfinance ;
 - et favoriser l'accès aux services financiers et donc l'inclusion financière.



MERCI POUR
VOTRE
AIMABLE ATTENTION

